La FNAPEC y était…

La FNAPEC sur le terrain

Durant cette année, la FNAPEC a tout particulièrement concentré son action sur ses adhérents.

La FNAPEC s'est efforcé d'améliorer encore son écoute et de mieux répondre aux demandes. Privilégiant le contact direct, Suzy Marceau a rencontré de nombreuses APEC ou les a jointes au téléphone assistée de Martine Mabboux, vice-présidente et de Jean-Marie Zeinstra, trésorier-adjoint.

En novembre 2014, sur une idée de Jean-Marie Zeinstra, le Conseil d'Administration a décidé d'apporter à toutes les APEC une aide pour la réalisation de leurs projets, au prorata de leur cotisation. Les APEC sont bien actives et nous les félicitons : multiples sorties culturelles pour rencontrer un facteur d'instrument, aller écouter un concert ou un opéra dans la ville voisine. Les APEC ont bien un rôle social : nombreuses sont celles qui accordent des aides aux parents car l'enseignement coûte de plus en plus cher. En effet, en plus des droits d'inscription, qui bénéficient souvent d'un tarif social, il ne faut pas oublier les frais connexes dus à l'achat de partitions, chaussons de danse, tenues pour les galas… et les frais d'inscriptions à différents concours. La FNAPEC a, parallèlement, continué à développer ses relations avec :

• le ministère de la Culture auprès duquel elle a souligné avec insistance le danger encouru par l'enseignement spécialisé du fait notamment des restrictions de crédits ;

• d'autres partenaires (rencontres mensuelles avec CANOPEEA, participation aux conseils d'administration de l'Orchestre français des jeunes (OFJ), du réseau Musique et handicap, congrès de Conservatoires de France, de l'UNDC, de la FFEM, de la CMF, sans compter les rencontres occasionnelles avec les élus tant à l'Assemblée qu'au Sénat et la FNCC.

La FNAPEC a participé au forum ouvert de Conservatoires de France, l'association de directeurs de conservatoires les 5 et 6 février 2015 sur le thème : « Enseignement artistique : affranchissons-nous d'un modèle obsolète et traçons de nouvelles voies ». Ce forum aura une suite les 19 et 20 octobre prochains à la Philharmonie de Paris, avec des débats participatifs très ouverts, des éclairages propres à nourrir et accompagner notre cheminement, et des formes de discussion visant à élaborer propositions et solutions.

Plus d'informations à partir de septembre sur le site : http://conservatoires-de-france.com/

La FNAPEC était présente au salon Musicora les 6, 7 et 8 février 2015. Elle vous donne rendez-vous pour le prochain salon Musicora les 5, 6 et 7 février 2016, toujours à la Grande Halle de la Villette. Des entrées gratuites seront disponibles.

Partout, sans relâche, la FNAPEC a défendu l'enseignement spécialisé, sa qualité et surtout, par les temps qui courent, la pérennité si ce n'est la survie des écoles de musique en grand danger actuellement (voir article page 12).

La FNAPEC voudrait rendre un hommage tout particulier à Alfred Herzog, président de la FFEM depuis sa création en 1973, qui prend « sa retraite » pour se consacrer à d'autres activités. La FNAPEC a beaucoup travaillé avec A. Herzog dans les années 80, alors qu'il était inspecteur de la musique au ministère de la Culture et lorsqu'il a assumé la direction des CRR d'Angers puis de Boulogne-Billancourt de 1987 à 2005.

Et, pour lui rendre hommage, quoi de plus simple que de publier son dernier rapport moral, qui résume des aspirations que nous défendons tous. •

Rapport moral du Président Alfred HERZOG lors de l'AG de la FFEM du 27 mars 2015. La FNAPEC était représentée par sa Présidente.

« *I have a dream* » : que tous les enfants de France reçoivent un enseignement musical ; mais quel enseignement ? Chacun entonnera son couplet choisi le plus souvent dans les strates culturelles de son parcours personnel.

Que l'on soit parent, élève inscrit ou non dans un conservatoire, élu local, professeur des écoles ou des collèges ou tout simplement auditeur plus ou moins conscient de l'enveloppe sonore dans laquelle il baigne, le geste musical provoque des comportements spécifiques chez celui qui l'exécute ou chez celui qui en reçoit les effets.

Dans le foisonnement des pratiques, certains paramètres sonores posent le problème de ce qui relève davantage de la scansion rythmique que du geste vocal, de la surcharge de puissance acoustique aux conséquences souvent nocives pour l'appareil auditif.

La FFEM a toujours eu le souci de privilégier la qualité des répertoires consacrés aux études musicales et chorégraphiques. Elle travaille depuis la naissance de son nouvel acronyme à la constitution d'un corpus pédagogique complet qui rencontre une grande ferveur chez les pédagogues engagés.

« *I have a dream* » : que tous les responsables de l'enseignement artistique, en particulier ceux qui détiennent le pouvoir financier, soient enfin convaincus de l'urgente nécessité d'une politique musicale, chorégraphique et théâtrale ambitieuse faisant partie intégrante d'une éducation complète relevant d'un devoir de service public.

C'est à ce prix que l'on formera des personnes possédant un profil harmonieux construit sur le pouvoir de création et l'éclosion de la magie sonore.

La vision éducative est très importante dans ce processus ; les vertus d'une formation artistique exigeante sont démontrées depuis des lustres et ses répercussions sur le développement intellectuel des enfants et adolescents ne sont plus contestées.

S'agissant de la vision sociale, l'exemple de la floraison de groupes de jeunes rockers démontre la vitalité d'une pratique par moments fragile mais toujours soutenue par un élan qui coagule les énergies dans la production sonore collective.

« *I have a dream* » : que les pédagogies d'ensembles dans les conservatoires (chœur, orchestre, musique de chambre, ensembles variables…) réservent davantage de plages détachées de la partition pour l'improvisation. Ceci n'est pas un encouragement à délaisser la lecture !

Et pour terminer, tous mes vœux à la nouvelle équipe et une pensée particulièrement chaleureuse pour mon successeur.

Nice le 27 mars 2015

Alfred HERZOG